

**Police des familles : pas de jeux de grattage au pied du sapin
avec l'Autorité Nationale des jeux !**

**Pas de jeux de grattage au pied du sapin avec l'Autorité Nationale
des jeux !**

Police des familles

**PAS DE NOEL LUDIQUÉ AVEC L'AUTORITÉ NATIONALE DES
JEUX**

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN, Sociologue.
Centre Max Weber, équipe TIPO, ISH Lyon**

décembre 2024

Résumé : Pas de trêve de Noël pour l'Autorité Nationale des Jeux dans sa politique des jeux moralisatrice et sanitaire. Le régulateur, sous la houlette d'Isabelle FALQUE PIERROTIN, poursuit sa politique liberticide & néo-prohibitionniste de manière ubuesque et kafkaïenne. Il s'en prend désormais aux *pochettes jeux de grattage* commercialisées par la Française des jeux à l'occasion de Noël. Ce *petit cadeau ludique* bien gentillet d'une valeur de 20 euros, que certains français joueurs et non joueurs offrent parfois à des proches, à la famille entourage, à des amis pendant cette période de fêtes, synonyme de croyance & d'espérance. *De quoi je me mêle ?* a-t-on envie de répondre à la présidente de l'ANJ face à cette intrusion dans *la socialisation ludique intra familiale*. Mais comme Isabelle FALQUE PIERROTIN n'a pas grand-chose à dire pour justifier cette moralisation absurde, elle commande un sondage payé par le contribuable - à l'institut Toluna Harris interactive - pour *faire dire aux Français* ce que pense le régulateur et la *doxa* des jeux d'argent et notamment des jeux de grattage (oubliant que nos concitoyens savent peu ou prou grâce au sociologue Pierre BOURDIEU que les sondages

servent avant tout à *faire l'opinion*, à la construire, à la manipuler non à la mesurer scientifiquement). Et qu'apprend -on dans ce sondage :

- que les jeux d'argent seraient (le conditionnel est de rigueur voir ci-dessus) une activité pratiquement aussi dangereuse pour les enfants que la drogue et l'alcool ;
- que « pour la quasi-totalité des Français, les enfants qui jouent aux jeux d'argent risquent de développer une addiction ».

Si ce scoop de fin d'année - qui n'est hélas pas un poisson d'avril - s'avérait exact, il serait légitime que la Présidente de l'ANJ :

- demande en 2025 la prohibition des jeux d'argent, des activités pratiquement aussi dangereuses que la drogue ;
- condamne à de lourdes amendes (et même plus prison ? vu la gravité des faits) les parents joueurs qui initient leur progéniture aux jeux dans la socialisation ludique intra familiale, la transmission ludique inter générationnelle et en offrant des pochette cadeaux remplies de jeux de grattage à Noel ;
- punissent de la même manière les buralistes revendeurs qui exposent ces même jeux à proximité immédiate des bonbons et autres sucreries destinées aux enfants et aux ados

Plus sérieux, retour à la réalité, à travers le dernier rapport de l'observatoire des drogues (OFDT) sur « *La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023* » où l'on apprend qu'en 2023, selon l'Indice canadien du jeu excessif, 1,7 % des joueurs problématiques sont des joueurs à risque modéré et 0,8 % sont des joueurs à risque élevé. Même si cet indice pose de sérieux problèmes épistémologiques et méthodologiques, scientifiques (artefact, biais, questions surdéterminées.... nous y reviendrons dans un prochain article) cela dégonfle singulièrement la baudruche du jeu excessif, addictif, impulsif compulsif.... cette usine à gaz construit depuis des années par la *doxa* du jeu pathologie maladie, certaines associations (et relayée sans regard critique depuis des années avec complaisance par des médias parisiens) qui polluent les activités de l'ANJ et la politique des jeux de la France

Police des famille

Petit papa Noël....mon bon sapin....ces chansons ritournelles - immortalisées par Tino ROSSI - *qui accompagnent depuis des lustres de manière profane et commerciale la fête sacrée de la nativité avec d'autres rituels (sapin, repas, échange de cadeaux...formes modernes de potlatch)* - sont connues de tous et nous rappellent notre enfance avec nostalgie. Cette période signale une trêve que chacun respecte, y compris parfois en période de guerre (1) Mais pour la Présidente de l'ANJ, pas de trêve de

Noel dans sa politique des jeux sanitaire et moralisatrice. Le régulateur vient d'en remettre une couche dans sa volonté :

- d'assimiler les jeux de hasard à une drogue ;
- de culpabiliser les familles françaises ou issues de l'immigration qui jouent à des jeux d'argent notamment à l'occasion de Noel ;
- de critiquer la culture ludique populaire liée aux jeux de hasard.

Agissant comme une véritable *police des familles*, l'ANJ - il faut se pincer pour y croire - s'en prend aux *pochettes cadeaux* (2) que la FDJ commercialise chaque année à l'occasion de la trêve des confiseurs (confer annexe 3). Petit cadeau ludique bien gentillet, composé de tickets de grattage d'une valeur de 20 euros, parfois sans doute simple clin d'œil amusant et original, que certains français offrent à leur entourage (familial, groupal, amical, professionnel) et déposent même peut-être devant le sapin.

De quoi je me mêle ? a-t-on envie de répondre à la présidente de l'ANJ

A un premier niveau - terre à terre mais nécessaire - nous considérerons : qu'on ne peut même plus désormais acheter quelques tickets de grattage à l'occasion des fêtes de Noel pour les offrir à ses proches, et même pourquoi pas pour faire plaisir à ses enfants, sans se faire admonester par la Présidente de l'ANJ, qui a visiblement oublié le sens du mot *liberté* depuis qu'elle a quitté la CNIL.

De quoi je me mêle ? a-t-on envie de répondre à d'Isabelle FALQUE PIERROTIN ? Les français ont une vie privée - privée de tout pour certains, privée de beaucoup de choses pour d'autres, d'où l'importance d'avoir des petits bonheurs, des petits frissons ludiques notamment à l'occasion de Noel et du nouvel an - mais une vie privée quand même. Se rend-t-elle compte dans quel délire moralisateur & inquisiteur tombe d'ANJ jour après jour ?

Censurer certains jeux de la FDJ ; limiter, restreindre, surveiller , interdire parfois (pub Winamax) la publicité pour les jeux d'argent ; sanctionner avec des amendes ahurissantes (100 000, 150 000 euros) certains opérateurs qui ont dépassé très légèrement le taux de retour aux joueurs (voir notre dernier article : « Tu ne gagneras point...avec l'ANJ) (3) nonobstant des dizaines et des dizaines de mesures (réglementations, décisions, injonctions, recommandations...) liberticides prises par le régulateur ces dernières années - ne suffit plus. L'ANJ s'en prend désormais dans le moindre détail à la sociologie des JHA, aux petits rituels ludiques qui accompagnent certaines fêtes et période symboliques (Noel, jour de l'an, saint valentin, vendredi 13)

Une intrusion dans la socialisation ludique intra familiale

En cette période de troubles (guerres, cirque politicien national qui perdure et confirme le *tous pourri*), de furia fiscale (4), et alors que la croissance, le moral et la consommation des ménages (5) sont en berne et que par conséquent logiquement, nos concitoyens épargnent (6) de plus en plus face à un avenir inquiétant et incertain (*et dans ce domaine la France devrait battre tous les records en 2025 avec un taux d'épargne des ménages de 18, 2% d'après les prévisions économiques de la Banque de France* « (7))

les Français...

- qui n'ont pas le niveau de salaire de la présidente de l'ANJ (13 407 euros par mois) (8)

- pas plus que celui du gouverneur de la Banque de France François VILLEROY DE GALHAU. (*31 000 euros mensuels plus des frais de 50 000 euros en 2023*) (9) qui vient de décider de baisser le livret A au 1^o février 2025 (IO) précisant par ailleurs sans vergogne : « *notre pays vit au-dessus de ses moyens* » (11)

... ont plus besoin de millions que des conseils ; ont plus besoin de bonheur, que des recommandations benoites d' Isabelle Falque-Pierrotin aux familles sur l'éducation de leurs enfants, qui comme celles de l'UNAF, enfoncent en plus des portes ouvertes. Citons la Présidente de l'ANJ : « *Si (les parents) ne devaient retenir qu'une chose (du sondage sur les pochettes cadeaux jeux de grattage de la FDJ) , c'est que le jeu d'argent ce n'est pas un jeu d'enfant !* (12) +annexe 1

Mais à un deuxième niveau, cette intrusion de l'ANJ dans l'intimité des familles est loin d'être anodine. L'AUTORITE nationale des jeux, sous la domination de la doxa du jeu pathologie maladie, souhaite intervenir de manière autoritaire et insidieuse dans la socialisation ludique intra familiale, la socialisation ludique contemporaine, la transmission ludique intergénérationnelle....Au final cette moralisation sanitaire voulue par le régulateur apparaît déplacée, dispropotionnée, indécente et même ridicule à un premier niveau ; dangereuse & grave à un deuxième niveau

Instrumentalisation : commander des sondages pour faire dire aux Français ce que pense le régulateur et la doxa des jeux d'argent

Mais comme Isabelle FALQUE PIERROTIN n'a pas grand-chose à dire pour justifier cette moralisation absurde, elle a bien évidemment commandé - à l'institut Toluna Harris interactive - un sondage : « *Le regard des français sur les jeux de grattage offerts aux enfants* » (13)

Ce n'est pas la première. fois que le régulateur « se paye » un sondage au frais du contribuable pour l'instrumentaliser. Pour ce recours fréquent de l'ANJ à des instituts de sondage privés, nous paraphraserons

les propos critiques d' un haut fonctionnaire de Bercy (14) qui dénonce l'utilisation par l'État de cabinets de conseil : *C'est désespérant de voir l'autorité nationale des jeux faire appel à des instituts de sondage privés, alors que les compétences existent en interne. Il faut en finir avec ce réflexe de solliciter des instituts de sondage simplement pour se rassurer d'avoir leur caution*

A l'ANJ, l'argent public, l'argent des français joueurs , celui des français non joueurs !, coule à flot pour *faire l'opinion, construire une opinion* qui corresponde au dessein de l'anj et à celle de la doxa du jeu pathologique, omniprésente dans la présente campagne propagandiste vouant aux gémonies les pochettes jeux de grattage de la FDJ, que les parents offrent sans doute parfois à leurs enfants mineurs. Et notamment l'une des figures emblématiques de cette doxa, Jean Michel COSTES (membre du collège de l'ANJ) à laquelle la présidente de l'ANJ déroule une nouvelle fois le tapis rouge :

- « ENJEU Mineurs : Étude Nationale sur les Jeux d'argent des mineurs : L'équipe de recherche sur les pratiques des jeux d'argent et de hasard (JAH) des mineurs français de 15 à 17 ans, réalisée avec le soutien de l' ANJ, continue à explorer les résultats de cette étude ». (2 pages , **Jean-Michel Costes**, 2024, ARPEJ) (Association de recherche et de prévention des excès du jeu) fondée en septembre 2022 qui a fusionné avec l'association SOS Joueur
- « *La pratique des jeux d'argent et de hasard des mineurs en 2021* (ENJEU-Mineurs) » **Jean-Michel Costes**, Marie-Line Tovar Zoom 'Recherches n°5, SEDAP, Février 2022, 22 p
- « Jeux d'argent et de hasard des mineurs en 2021 ; Pratiques problématiques et facteurs de risque » *La pratique des jeux d'argent et de hasard des mineurs en 2021* (ENJEU-Mineurs) » **Jean-Michel Costes**, Marie-Line Tovar Zoom 'Recherches n°9, SEDAP, Novembre 2022, 22 p
- Revue de la littérature internationale : « *pratique des jeux d'argent et de hasard chez les mineurs : Description des pratiques, croyances, contextes et rôle de l'environnement* ». **Jean-Michel Costes**, Marie-Line Tovar Rapport 2022, SEDAP.

Faire l'opinion avec un sondage : non la mesurer

Commander un sondage, le financer et donc le maîtriser, est la méthode bien connue pour faire passer un message, une opinion, un a priori ; pour faire croire « *les français pensent que* ». Pas forcément besoin de manipuler le sondage, il suffit de le déclencher. Il suffit de poser les questions qui arrangent d'une certaine façon, avec des **réponses préformées** qui empêchent tout autre réponse. Il suffit de poser des questions *que les gens ne se posent même pas* ou dont ils ne disposent

pas de tous les éléments leur permettant de répondre. Il suffit de faire des rapprochements qui arrangent, pour obliger les répondants à se positionner. De nombreux sociologues (Pierre BOURDIEU en tête) ont montré depuis longtemps scientifiquement que les sondages *d'opinion* servent avant à *faire l'opinion*, à la construire , à l'influencer, à la manipuler, non à la *mesurer*. Le sondage devient le moyen d'apparence objective pour influencer les politiques, les médias.

Les jeux d'argent : une activité pratiquement aussi dangereuse pour les enfants que la drogue et l'alcool... si l'on en croit le sondage que vient de oublier l'ANJ

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sondage (et d'autres commandés par l'ANJ à Harris Interactive) pour montrer comment ils fonctionnent, les critiques épistémologiques sévères qu'un sociologue peut faire sur ce type de sondage. Mais en cette période de Noel ce n'est pas le moment. Nous ne citerons qu'un chiffre issu de ce sondage, pour montrer l'orientation souhaitée par l'ANJ et mise en musique par l'institut Toluna Harris interactive :

Page 16 du sondage l'institut a posé aux personnes interrogées la question suivante :

- Chacune des activités suivantes est-elle dangereuse ou non pour les enfants ? La drogue, L'alcool, Les jeux d'argent, Les réseaux sociaux , Les écrans , Les jeux vidéo
- Les personnes interrogées devaient pour chaque « activité » choisir une réponse parmi 4 possibles :Très dangereuse; Plutôt dangereuse ; Plutôt pas dangereuse ; Pas du tout dangereuse

Et qu'apprend -on avec stupéfaction que parmi les 2073 personnes interrogées en ligne du 5 au 9 décembre 2024 par Toluna Harris interactive, 94 % « considèreraient » (le conditionnel est de rigueur) que les jeux d'argent sont une activité pratiquement aussi dangereuse pour les enfants que la drogue (98%) et l'alcool (98%) Bien entendu l'institut élargit ensuite son échantillon à tous les français : « *Une très large majorité de Français estiment que les jeux d'argent sont dangereux pour les enfants, davantage que les réseaux sociaux ou les écrans. Ils apparaissent juste après la drogue ou l'alcool perçus comme très dangereux* ».

Les jeux d'argent presque aussi dangereux pour les enfants que l'héroïne, la cocaïne, le crack, la méthamphétamine.... ? et même plus dangereux pour les enfants et adolescents que les réseaux sociaux, les écrans, les jeux vidéo. (*sans même parler du tabac, de la violence sordide omniprésente à la télévision dans les séries et TV film : propositions absentes des réponses proposées aux personnes interrogées*) Il fallait oser. Ca paraît tellement incroyable que l'ANJ a oublié de reprendre ce scoop

alarmiste dans son communiqué. Bien sûr on ne saura jamais ce qu'auraient répondu « les français » à cette question si elle était restée ouverte. Pas certain du tout que nos concitoyens aient spontanément mis les jeux d'argent comme activités « dangereuse pour les enfants » dans une enquête épistémologiquement neutre. Faites le test autour de vous.

Nous aurons l'occasion de revenir en 2025 sur ce sondage qui comporte de nombreuses questions qui fonctionnent sur ce modèle, avec des réponses préformées qui permettent ensuite de conforter le message alarmiste moralisateur et sanitaire de l'ANJ sous la domination de la doxa du jeu pathologique, qui souhaite que les jeux d'argent soit associés à une drogue et à une addiction, qui souhaite faire peur, condamner la socialisation ludique primaire. Deux exemples :

Page 17 du sondage = « De manière générale, les jeux d'argent sont considérés comme dangereux pour les mineurs parmi toutes les catégories de la population. »

Page 18 : « Pour la quasi-totalité des Français, les enfants qui jouent aux jeux d'argent risquent de développer une addiction, y compris ceux qui leur ont déjà offert des jeux de grattage »

L'épiphénomène du jeu problématique (dont nous bassine en permanence Isabelle FALQUE PIERROTIN et la doxa du jeu pathologique) :

- **L'Observatoire des drogues précise dans son dernier rapport : « En 2023, selon l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) on observe que 1,7 % des joueurs problématiques sont à risque modéré et 0,8 % à risque élevé**
- **cet indice censuré « mesurer » scientifiquement le risque d'addiction au jeu pose de sérieux problèmes épistémologiques, méthodologique**
- **artefact , biais... : si les 9 questions et les 4 réponses proposées aux joueurs permettant d'établir cet indice sont surdéterminées, orientées, subjectives (comme nous le montrerons dans un prochain article) tout s'effondre scientifiquement pour la doxa**

Plus sérieux, le dernier rapport de l'OFDT (15) sur « *La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023* » (16) qui vient d'être publié (17). On s'étonnera cependant une nouvelle fois (et nous le répétons depuis des années) que ce Fait Social et Culturel relevant des pratiques

ludiques de loisirs des Français, soit analysé par un observatoire qui traite....des drogues (héroïne , crack, cocaïne, fentanyl...) qui entraînent overdoses, drames collatéraux (affaire Palmade), maladies, crimes, meurtres, règlements de comptes...

L'OFDT consacre une bonne partie de cette recherche au jeu excessif, addictif, problématique...dont nous parle déjà en permanence l'ANJ, JM Costes (membre du collège de l'AN) et certains addictologues. Au total ça commence à faire beaucoup. Certes, cette étude n'est pas propagandiste comme celles réalisées par le régulateur, souvent sous forme de sondages achetés. Néanmoins la base taxinomique qui permet à l'OFDT de (soi-disant) « mesurer » scientifiquement le risque d'addiction au jeu (à savoir l'Indice canadien du jeu excessif : ICJE), pose de sérieux problèmes épistémologiques et méthodologiques. Tout part d'un artefact et il est de taille. Si, comme nous le montreront dans une prochaine contribution, les 9 questions permettant d'établir cet indice sont surdéterminées, orientées, subjectives ; si les 4 réponses proposées (18) aux joueurs le sont également.... tout s'effondre scientifiquement. Avant de lire notre prochain article le lecteur pourra, pour à s'en rendre compte, consulter le questionnaire de l'indice canadien reproduit en annexe 2.

Mais acceptons quelques secondes le principe de cet indice qui en interne possède sa logique. Et citons simplement un chiffre, soulignant le coté épiphénoménique du jeu qualifié « d'excessif », confirmant que le gambling bashing permanent fait par l'ANJ sur ce thème, se situe bien sur le registre du discours propagandiste

L'OFDT précise : « *En 2023, (...) selon l'Indice canadien du jeu excessif (...) on observe que 1,7 % (des joueurs problématiques) sont des joueurs à risque modéré et 0,8 % sont des joueurs à risque élevé* » (19)

Tout ça pour ça ?!!

Allez allez vous aurez beau faire on jouera toujours (Aragon , les voyageurs de l'impériale)..malgré l'ANJ, en attendant les opérateurs pourraient collectivement se mobiliser pour lutter contre qui détruit leur modèle économique

Quand on sait par ailleurs qu'il y a en France 70 000 interdits de jeu volontaire (en principe directement concerné par le jeu problématique) pour plus de 30 millions de joueurs, on comprend que la pandémie ludique dénoncée chaque jour par le régulateur relève du fantasme *pour faire peur au politique*, faire peur à l'opinion mais permettant de dérouler le tapis rouge à la doxa du jeu pathologie maladie et à tous ceux qui exploite directement indirectement le business du jeu compulsif et/ou qui recherchent des subventions, des postes...de l'argent. Des sous , des

sous pour la doxa du jeu pathologie maladie !! (*C'est chose faite depuis longtemps et encore dernièrement avec l'Association de recherche et de prévention des excès du jeu fondée en septembre 2022 qui a fusionné avec l'association SOS Joueur*)

Avant de soigner les malades du jeu, il faut vendre la maladie...aux politiques, aux médias, à l'opinion. Car comme par ailleurs, cette maladie du jeu semble avoir du mal à trouver ses malades malgré l'activisme propagandiste de la doxa, on comprend mieux son exigence à bénéficier d'argent public pour faire fonctionner l'usine à gaz du jeu excessif.

Allez allez chers lecteurs vous aurez beau faire malgré l'ANJ, on jouera toujours. Bonne année et santé à vous et à votre famille entourage.

Et bonne chance si malgré l'oukase de l'ANJ, vous décidez d'acheter des Pochettes cadeaux Illiko jeux de grattage à 20 euros : *une réelle occasion de faire plaisir* (d'après le FDJ voir annexe 3)pour mettre au pied du sapin ou pour offrir à l'occasion des étrennes. Cela entrainera (peut-être) un léger courroux d' Isabelle FALQUE PIERROTIN mais cela mettra (peut-être) un peu de baume au cœur à Stéphane PALLEZ (pdg de la FDJ) qui malgré les apparences (20) doit sérieusement s'inquiéter en interne sur l'avenir de l'économie ludique nationale, à cause des multiples assauts liberticides, réglementaires, néo prohibitionniste du régulateur sur ses activités, qui entraînent déjà des conséquences sévères sur la société qu'elle dirige (-25 % sur le Rapido en 2023 à cause des exigences de l'ANJ). ***cette vieille dame qui a accompagné l'histoire de France depuis des lustres (21) : la Loterie Nationale***

Notes :

1. *Confer le film de Christian CARION « Joyeux Noël » sorti en 2005 et dédié à la mémoire des soldats allemands, britanniques et français qui ont fraternisé le soir de Noël 1914 en de multiples endroits du front.*

2. *Pochette cartonnées de la FDJ pendant les fêtes de Noel joyeusement colorée, illustrée (paysage enneigé, décorations, guirlandes) que le joueur peut remplir de jeux de grattage qu'il a choisi (pour une valeur de 20 euros) ou - quand il veut laisser parler le hasard ou interroger déesse Fortuna - qui sont déjà remplis de ticket par la FDJ. En période normale, la FDJ. Toute l'année la FDJ offre une pochette du même type (illustrée avec des boules du loto) pour permettre au joueur d' offrir des jeux à ses proches ou à des*

amis. Avec deux slogans au recto « bonne chance », au verso « le cadeau qui peut faire des euros » et une petite étiquette vierge permettent d'indiquer (nom, prénom) l'origine de ce petit cadeau ludique

3. *Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN = « Tu ne gagneras point...avec l'ANJ : Taux de Retour au Joueur (TRJ), sanctions, amendes, Autorité Nationale des Jeux (ANJ) doxa du jeu pathologie maladie : (décembre 2024, 24 pages, 12 notes, 4 annexes) publié sur les casinos.org 12/12/ 2024, casino-legal-france.fr. 12/12/ 2024)*

4. « Les hausses d'impôts et de cotisations approchent 30 milliards » (les échos, Sébastien DUMOULIN, 14/IO/2024 page 3)

5. « Cous de froid sur la consommation des ménages » : au 3^o trimestre le taux d'épargne des français s'est encore renforcé de 0,3 point pour atteindre 18,2 % de leur revenu brut disponible » (les échos, Nathalie SILBERT, 2/I2/2024 , page 4)

6. « à la recherche du consommateur perdu » : en épargnant toujours davantage les français déjouent les pronostics, ils gardent de bonnes raisons de mettre plus d'argent de côté qu'avant (les échos 22/IO/2024, Jean marc VITTORI, page II)

7. « En buche sur la croissance » le Canard Enchaîné n °5433 . Du 24/I2/2024, page 2 : »

8. Salaire d'Isabelle FALQUE PIERROTIN : 13 407 euros. par mois. source l'Express : « Comment sont rémunérés les dirigeants des AAI (autorité administrative indépendante) ? : Chantal Jouanno. La polémique gronde autour du salaire de Chantal Jouanno, présidente de l'une de ces autorités administratives indépendantes (l'express. 8/I/2019)

9. Le gouverneur de la banque de France, François VILLEROY DE GALHAU qui touche chaque mois 31 000 euros plus les frais (*) vient d'annoncer sans vergogne que « notre pays vit au-dessus de ses moyens » (*) Secret d'État bien gardé pendant des années le salaire du gouverneur a été dévoilé pour la 1^o fois en 2017 = 23 600 euros par mois + une indemnité mensuelle de logement de 5.643 euros. Soit un total de 29 000 euros par mois + les notes de frais (transport, hôtel, frais de bouche). En 2024, François VULLEROY DE GALHAU devrait percevoir 25 320 euros + 6182 euros d'indemnités de logement, soit un total mensuel de 31 402 euros plus des notes de frais annuelles (50 000 euros en 2023) qui ont fait récemment polémiques : pour les sources confer notre article : = « Tu ne gagneras point...avec l'ANJ : Taux de Retour au Joueur (TRJ), sanctions, amendes, Autorité Nationale des Jeux (ANJ) doxa du jeu pathologie maladie : (décembre 2024, 24 pages, 12 notes, 4 annexes) publié sur les casinos.org 12/12/ 2024, casino-legal-france.fr. 12/12/ 2024)

10. « le taux du livret A pourrait tomber à 2,5 en février » (2025) (les échos, Marion HAILMANN , les échos. 4/II/2025, page 3)

11. François VILLEROY DE GALHAU gouverneur de la banque de France : « notre pays vit au-dessus de ses moyens » (ouest France 24/II/2024 , repris par le canard enchainé n° 5429, page 2 « minimares », 27/II/2024)

12. « Y-aura-t-il des jeux de grattage pour les enfants au pied du sapin ? » (communiqué Anj.actualité. 19.12.2024, 2 pages) confer annexe 1

13. « le regard des français sur les jeux de grattage offerts aux enfants » (sondage : anj, Toluna Harris interactive décembre 2024, 18 pages)

14. « *C'est désespérant de voir l'autorité nationale des jeux faire appel à des cabinets (de conseil) privés alors que les compétences existent en interne « Il faut en finir avec ce réflexe de solliciter des consultants simplement pour se rassurer d'avoir leur caution* » Haut fonctionnaire de Bercy cité par Clara BAMBERGER dans le Canard Enchaîné n °5433 . Du 24/I2/2024, page 3 : » Coucou, revoilou les cabinets de conseil »

15. Observatoire français des drogues et des tendances addictives

16. Spilka S., Le Nézet O., Janssen E., Philippon A., Eroukmanoff V. : La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023. (Paris, OFDT, coll. Rapports, 30 p. ,décembre 2024))

17. Résumé = La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023 (publié sur les casinos.org du 18/I2/2024, 1 page)

18. Il s'agit d'un questionnaire (souvent auto administré en ou réalisé par téléphone) ou les réponses ne sont pas « ouvertes » mais préformées

19. Ibid Spilka S., Le Nézet O., Janssen E., Philippon A., Eroukmanoff V. : La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023. (Paris, OFDT, coll. Rapports, 30 p. ,décembre 2024) page.

20. Stéphane Pallez : « La Française des Jeux tient ses promesses depuis cinq ans » : En une décennie à la tête de la FDJ, la dirigeante l'a considérablement transformée. Elle dresse un bilan positif de sa privatisation et évoque l'avenir européen du groupe.(les échos, 13/12/2024)

21. Confer le bel ouvrage de Gérard DESCOTILS & Jean Claude GUILBERT : le grand livre des loteries (L'Archipel, 1993, 157 pages)

ANNEXES =

- **Annexe 1 : « Y-aura-t-il des jeux de grattage pour les enfants au pied du sapin ? »(communiqué Anj.actualité. 19.12.2024, 2 pages)**
- **ANNEXE 2 : L'Indice canadien du jeu excessif (ICJE)**
- **ANNEXE 3 : Présentation des pochettes cadeaux sur le site de la FDJ 27/11/2024 : » Pochettes cadeaux Illiko : une réelle occasion de faire plaisir « :**

Annexe 1 : « Y-aura-t-il des jeux de grattage pour les enfants au pied du sapin ? »(communiqué Anj.actualité. 19.12.2024, 2 pages)

A l'approche de Noël, l'Autorité nationale des jeux a demandé à Toluna - Harris tuali interactive d'interroger les Français sur leurs intentions de cadeaux pour les enfants de leur entourage. Selon cette étude, 20% des Français prévoient d'offrir des jeux de grattage comme cadeau de Noël à des enfants. Le plus souvent, ce sont les parents qui les offrent à leurs propres enfants et Noël apparait comme la période la plus propice pour offrir ce type de cadeaux. L'occasion pour l'ANJ d'inviter les parents à ne pas banaliser les jeux d'argent qu'ils perçoivent d'ailleurs comme dangereux pour les enfants.

Les jeux de grattage, un cadeau jugé majoritairement non adapté aux enfants

- Si plus de la moitié des personnes interrogées estiment inconcevable d'offrir des jeux de grattage (ou jeux instantanés) à des enfants, un quart des Français l'ont déjà fait. Le plus souvent, il s'agit de cadeaux offerts par les parents à leurs propres enfants (devant les cadeaux offerts au sein de la fratrie ou pour les neveux ou nièces). Cette pratique n'apparaît pas particulièrement liée à la catégorie sociale des parents.
- Noël apparait comme la période la plus propice pour offrir ce type de cadeaux à des enfants, avant les anniversaires.
- Cette année, un Français sur cinq affirme avoir l'intention d'offrir des jeux de grattage à un enfant à Noël. Du côté des parents, 14% d'entre eux affirment qu'ils offriront un jeu de grattage à leurs enfants.

- En 2023, les jeux de grattage représentaient, en valeur, 23% du marché total des jeux d'argent et de hasard en France. 28 jeux instantanés sont disponibles à la vente en réseau physique. C'est en général avec ce type de jeux que les 15-17 ans débutent leur pratique, selon lire L'étude ENJEU mineurs
- « *ENJEU Mineurs : Étude Nationale sur les Jeux d'argent des mineurs : L'équipe de recherche sur les pratiques des jeux d'argent et de hasard (JAH) des mineurs français de 15 à 17 ans, réalisée avec le soutien de l' ANJ, continue à explorer les résultats de cette étude* ». (2 pages , Jean-Michel Costes, 2024, ARPEJ) (Association de recherche et de prévention des excès du jeu) fondée en septembre 2022 qui a fusionné avec l'association SOS Joueur
- « La pratique des jeux d'argent et de hasard des mineurs en 2021 (ENJEU-Mineurs) » Jean-Michel Costes, Marie-Line Tovar Zoom 'Recherches n°5, SEDAP, Février 2022, 22 p
- « Jeux d'argent et de hasard des mineurs en 2021 ; Pratiques problématiques et facteurs de risque » La pratique des jeux d'argent et de hasard des mineurs en 2021 (ENJEU-Mineurs) » Jean-Michel Costes, Marie-Line Tovar Zoom 'Recherches n°9, SEDAP, Novembre 2022, 22 p
- *Revue de la littérature internationale* : « pratique des jeux d'argent et de hasard chez les mineurs : Description des pratiques, croyances, contextes et rôle de l'environnement ». Jean-Michel Costes, Marie-Line Tovar Rapport 2022, SEDAP.

Une perception des risques très forte

- Les jeux de grattage sont bien identifiés comme interdits à la vente aux mineurs, bien que l'interdiction de vente pour les autres types de jeux (paris sportifs, poker et paris hippiques) soit davantage reconnue.
- 94% des Français considèrent que les jeux d'argent sont une activité dangereuse pour les enfants, davantage que les réseaux sociaux ou les écrans. Cette perception des risques existe aussi chez ceux qui en offrent. Les joueurs de jeux d'argent estiment un peu moins que les autres qu'il s'agit d'une pratique « très dangereuse ».
- Pour la quasi-totalité des Français, les enfants qui jouent aux jeux d'argent risquent de développer une addiction, y compris pour ceux qui leur ont déjà offert des jeux de grattage.

Pour Isabelle Falque-Pierrotin, Présidente de l'ANJ : « Les études montrent que plus le jeu d'argent est précoce, plus le risque d'addiction est grand. Avec cette enquête, l'ANJ souhaite rappeler aux parents que le jeu d'argent n'est pas anodin, et que cette activité ne doit pas être banalisée. S'ils ne devaient retenir qu'une chose, c'est que le jeu d'argent, ce n'est pas un jeu d'enfant ! ».

Lire : « le regard des français sur les jeux de grattage offerts aux enfants
« (sondage : anj, Toluna Harris interactive décembre 2024, 18 pages)

ANNEXE 2 : L'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) se compose de 9 questions libellées de la manière suivante :

Au cours des douze derniers mois...

1. Avez-vous misé plus d'argent que vous pouviez vous permettre de perdre ?
2. Avez-vous besoin de miser de plus en plus d'argent pour avoir la même excitation ?
3. Avez-vous rejoué une autre journée pour récupérer l'argent que vous aviez perdu en jouant ?
4. Avez-vous vendu quelque chose ou emprunté pour obtenir de l'argent pour jouer ?
5. Avez-vous déjà senti que vous aviez peut-être un problème avec le jeu
6. Le jeu a-t-il causé chez vous des problèmes de santé, y compris du stress ou de l'angoisse ?
7. Des personnes ont-elles critiqué vos habitudes de jeu ou dit que vous aviez un problème avec le jeu ?
8. Vos habitudes de jeu ont-elles causé des difficultés financières à vous ou à votre entourage ?
9. Vous êtes-vous déjà senti coupable de vos habitudes de jeu ou de ce qui arrive quand vous jouez ?

Le joueur doit choisir une des 4 modalités de réponse :

- « jamais » = 0
- « parfois » = 1
- « la plupart du temps » = 2
- « Presque toujours » = 3

Chaque répondant se voit alors attribuer un score compris de 0 à 27.

D'où résulte la taxinomie suivante

- Joueurs sans risque (score = 0) ;
- Joueurs à faible risque: (score = 1 à 2) ;
- Joueurs à risque modéré*: (score = 3 à 7)
- Joueur excessif à risque élevé,* : (score = 8 et plus) ;

*Joueur problématique: terme générique désignant les joueurs ayant un score supérieur à 2

Annexe 3 : Pochettes cadeaux Illiko : une réelle occasion de faire plaisir : source site de la FDJ le 27/11/2024,

Comme chaque année, les pochettes cadeaux illiko font leur grand retour. En manque d'inspiration pour faire plaisir à vos proches ? Voici l'occasion que vous attendiez pour offrir un cadeau original à vos proches. Vous avez le choix du design de la pochette et des jeux à gratter que vous aurez minutieusement sélectionnés.

POUR **DE** 

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 – APPEL NON SURTAXÉ)





JOYEUSES FÊTES

POUR _____ DE _____



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



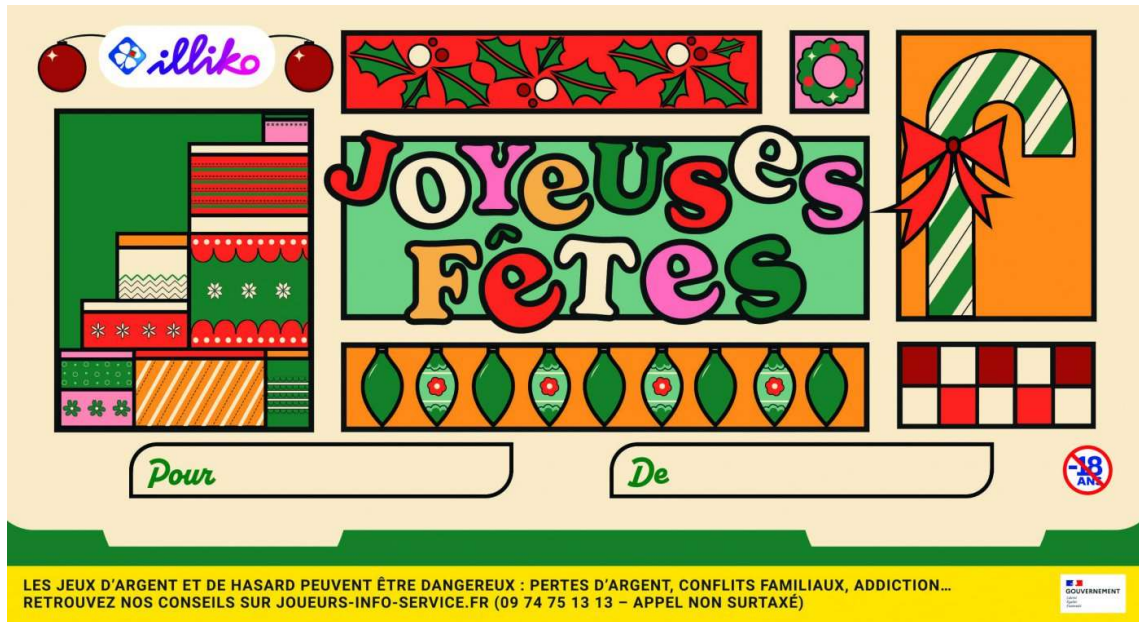
MEILLEURS VŒUX

Pour _____ De _____



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)





Une idée cadeau avec les pochettes Illiko

FDJ vous donne l'occasion de donner le sourire à votre famille ou à vos amis avec 4 magnifiques pochettes cadeaux de jeux à gratter aux couleurs des fêtes de fin d'année. Dès le 02 décembre 2024, elles seront disponibles dans [tous les points de vente FDJ](#) et il y en a pour tous les goûts et pour tous les budgets. Vous allez pouvoir faire votre sélection de tickets et offrir à vos proches une chance de gagner le jackpot. En effet, Noël et le jour de l'an sont des moments privilégiés pour faire des heureux. Alors, ne ratez pas cette occasion de faire plaisir en cette période si particulière !

Réaliser sa propre pochette cadeau Illiko

Rien de plus simple ! Confectionnez votre pochette cadeau en choisissant vos jeux à gratter pour un minimum de 20€. Vous avez accès à tous les jeux illiko disponibles chez votre détaillant.

Pour un budget de 20€, voici une idée de sélection de 8 jeux originaux avec des jackpots allant de 20 000 à 500 000€ :